



Assemblée Générale du 21 octobre 2021

À renvoyer impérativement avant le 18 octobre 2021 par courriel à : **administration@afac-agroforesteries.fr**

## Pouvoir\*

\*Pour voter, un adhérent ne peut disposer de plus de deux voix (la sienne et un pouvoir écrit) et doit être à jour de cotisation pour l'année 2021.

Je soussigné/e

donne pouvoir à

pour voter en mon nom lors des Assemblée Générale ordinaire de l'association Afac-Agroforesteries du 21 octobre 2021.

Signature :